

Toutes les maladies chroniques de l'appareil vocal et respiratoire se trouvent parfaitement bien des climats chauds de l'Algérie, de l'Italie et de la Sicile, et il y a des malades ainsi affectés qui ne vivent qu'à la condition de cet exil de tous les hivers.

Les dyspepsies et toutes les affections chroniques des voies digestives, indépendantes de lésions somatiques, cèdent comme par enchantement, à la vie de campagne, à un régime frugal ou lacté, et l'appétit et l'embonpoint reviennent avec une rapidité étonnante.

Il en est de même des névroses, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypochondrie, qui s'améliorent par la satisfaction qu'éprouvent généralement les malades lorsqu'ils sont excités par la distraction des voyages.

La nature guérit les blessures qu'elle fait, et c'est dans son sein qu'il faut chercher les remèdes des maux qu'elle a produits. Cependant, si les influences hygiéniques et morales l'emportent sur la thérapeutique, qui ne vient qu'en seconde ligne, celle-ci manifeste encore sa puissance d'une façon assez brillante pour se faire estimer après d'incontestables succès.

ARTICLE II

DES MOYENS CHIRURGICAUX.

Dans un grand nombre de circonstances, l'intervention thérapeutique du médecin ne consiste plus à entourer le malade d'influences hygiéniques favorables, ou à le soumettre à l'usage des moyens pharmaceutiques; elle est toute physique ou mécanique, et elle s'accomplit à l'aide de la main. C'est ce qu'on appelle la *chirurgie*. Comme ces opérations exigent souvent une habitude et une dextérité particulières que tout le monde ne peut avoir, il y a des gens qui en font une spécialité, de manière à prêter leur concours au médecin lorsque cela est nécessaire. Heureux celui qui peut se suffire à lui-même et connaître également bien les principes généraux de la médecine et les procédés manuels de la pratique journalière! Malheureusement cet assemblage est rare, et le temps consacré au perfectionnement de la main est perdu pour l'étude de l'étiologie, du diagnostic et du traitement des maladies internes ou réflexes. Le chirurgien ne connaît généralement pas plus la médecine que le médecin n'entend les choses de la chirurgie. A mesure que s'étend la science, il devient impossible de la connaître dans son entier, et l'esprit humain, qui a ses bornes, est obligé, après une étude générale nécessairement superficielle, de l'envisager par une de ses faces, afin d'en approfondir une partie. C'est ainsi que se créent les véritables supériorités. Qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe; cela est vrai, et ceux qui, en médecine, s'appliquent à tout savoir, finissent par connaître un peu de tout, sans avoir de fonds sur rien. Il faut savoir se borner. Ainsi se forment les vrais chirurgiens, obligés d'abandonner l'étude des lois de l'organisation et de leurs effets dans les réactions morbides, pour s'appliquer à la perfection des manœuvres de la main, afin de leur donner la sûreté et la dextérité qu'elles doivent avoir.

Les moyens chirurgicaux sont tous physiques ou mécaniques, et le but qu'on se propose dans leur emploi est d'extraire, de redresser, de maintenir

ou de détruire ce qui peut faire obstacle à l'exercice de la vie normale des tissus.

On a partagé ces moyens en plusieurs classes, selon le but qu'ils remplissent, et chacune d'elles a reçu un nom particulier. Les moyens destinés à réunir les parties divisées ou à remettre en place des organes déplacés sont désignés sous le nom générique de *synthèse*. Tels sont les bandelettes agglutinatives des plaies, la suture des bandages de hernie, de luxation, etc. On donne le nom de *diérèse*, au contraire, à ceux qui séparent des parties réunies naturellement ou d'une façon accidentelle; exemples: l'incision d'un abcès, la séparation de deux doigts réunis par une brûlure, etc. Ceux que l'on met en usage pour extraire quelque chose, solide ou liquide, placé dans la profondeur des tissus, sont compris sous la dénomination d'*exérèse*. Ainsi l'extraction d'un projectile, l'évacuation d'une hydrocèle ou d'une ascite, l'ablation d'une tumeur, sont des procédés appartenant à l'exérèse. Il y a enfin une dernière classe de moyens chirurgicaux, laquelle comprend les procédés divers que l'on emploie pour restaurer des parties mal faites ou absentes. C'est ce qu'on appelle la *prothèse*; exemples: poser une dent artificielle, faire un râtelier, pratiquer l'autoplastie, etc.

Toutes ces divisions, bonnes au point de vue de la méthode, sont abandonnées aujourd'hui, car elles ne conduisent à aucun résultat pratique. En effet, on combine souvent dans une même opération des procédés appartenant à chacune de ces classes. On ouvre un abcès et l'on en rapproche les parois. Dans une ablation de tumeur, on divise, on extrait et l'on réunit, selon l'indication, sans se préoccuper de savoir si l'on agit par diérèse, exérèse ou synthèse. Ce ne sont plus que des mots dont l'importance est singulièrement tombée.

A côté de cette chirurgie qui réclame une étude particulière, il y en a une autre plus inférieure et qu'on désigne sous le nom de *chirurgie ministrante* ou de *petite chirurgie*. Chacun peut la faire, mais cependant il y a encore ici des personnes qui s'y consacrent d'une manière particulière et qui en font une spécialité.

Cette petite chirurgie, fort utile et d'un usage journalier dans la pratique de la médecine, consiste en l'emploi des moyens suivants:

1° La *saignée* des artères, tombée en désuétude; — celle des veines au bras, au pied, à la base de la langue, connue sous le nom de *phlébotomie*; — celles des capillaires de la peau au moyen de *ventouses scarifiées*, et pour laquelle, à Paris, par exemple, on trouve des *ventouseurs*, profession assez lucrative; — enfin l'application des *sangsues* et la manière d'arrêter les hémorrhagies consécutives.

2° Le *calorique* en excès, employé comme révulsif au moyen de l'eau bouillante, du fer chaud, du moxa, appliqué sur la peau, etc.

3° Le *froid*, provoqué par l'eau froide, par la glace, le mélange de glace et de sel, par les irrigations continues d'eau froide, par l'évaporation d'éther, etc.

4° L'*électricité* appliquée au moyen de l'ancienne machine électrique et de la bouteille de Leyde, de la pile voltaïque aujourd'hui abandonnée, et des appareils électro-magnétiques de toute sorte, si répandus maintenant par les soins très-intéressés des *électriseurs*.

5° L'*électro-puncture*, assez rarement mise en usage.

6° L'*aquapuncture* faite avec une douche d'eau filiforme.

7° La *palétation* et le *massage*.

8° L'*acupuncture*, dans les névralgies, moyen trop peu connu, malgré ses avantages, très-complètement exposés dans le travail de J. Cloquet (1).

9° Le *perkinisme*, dû à l'action électrique sur la peau du contact de deux aiguilles mousses de métal différent.

10° La *compression* permanente sur un organe comme la mamelle, sur un vaisseau affecté d'anévrysme ou sur un membre variqueux.

11° La *soustraction du poids atmosphérique* sur une grande partie du corps, à l'aide des grandes ventouses imaginées par Junod.

12° La *compression de l'atmosphère*, ou l'*air comprimé*, appliquée aux maladies de l'appareil respiratoire, et principalement à la phthisie, au moyen d'appareils particuliers et de machines spéciales inventés par Pravaz (2).

13° Enfin la *raréfaction de l'air* vantée contre la chlorose, la phthisie, etc., par Bertin, Jourdanet (3), etc.

ARTICLE III

DES AGENTS PHARMACEUTIQUES.

Les agents pharmaceutiques sont tirés de la *matière médicale* et constituent la *pharmacologie*; ce sont des *médicaments*. Leur emploi est réglé comme nature et comme doses, par une foule de conditions particulières, telles que l'âge, le sexe, le tempérament, l'habitude, et ce qu'on appelle l'action physiologique. Il n'y a pas d'étude plus importante pour le médecin, et elle doit marcher de pair avec celle des autres branches de la science, car c'est en définitive au choix et au mode d'administration des médicaments qu'aboutissent les études médicales (4). Il n'y a pas de bonne pratique sans une connaissance approfondie de la matière médicale et de la pharmacologie. La première fait connaître l'histoire naturelle des médicaments, traite de leurs propriétés physiques et chimiques et de leurs diverses préparations ou compositions. La seconde en indique les doses et les propriétés physiologiques.

Les médicaments sont des substances animales, végétales ou minérales, solides, liquides ou gazeuses, que l'on administre dans l'intention de produire une impression curative. On les administre :

1° En *poudre*, obtenue par la porphyrisation ou avec la vapeur. — C'est le moyen de faire prendre des substances réputées insolubles qui se dissolvent dans l'estomac ; exemples : la limaille de fer ou d'étain, le calomel, les feuilles et les racines pulvérisées ;

2° En *consistance molle de pulpe d'extrait* aqueux, gommeux, alcoolique ou

(1) J. Cloquet, *De l'acupuncture*. Paris, 1836, un volume. — Voy. *Nouv. Dict. de méd. et de chir. pratiques*. Paris, 1864, t. I, p. 392.

(2) Pravaz, *De l'emploi médical de l'air comprimé dans les maladies de poitrine*. Lyon, 1850.

(3) Jourdanet, *Le Mexique et l'Amérique tropicale*. Paris, 1864.

(4) Bouchut et Després, *Dictionn. de méd. et de thérap.* Paris, 1874.

résineux de plantes actives, ou bien de *pâte* ou d'*électuaire*, qu'on introduit dans l'estomac ;

3° Sous forme d'*onguent*, de *pommade*, d'*emplâtre*, de *fomentation*, de *cataplasma*, appliqués sur la peau, ou d'*injections dans le tissu cellulaire sous-cutané*, ce qui constitue les *injections hypodermiques* ;

4° A l'état solide de *pastilles*, de *pilules*, de *bols*, de *dragées*, de *granules*, etc. ;

5° Sous forme liquide de *suc* exprimé de plantes fraîches soumises à la trituration, — de *solution* des agents pharmaceutiques dans l'eau, dans l'huile, dans l'éther, dans le vin, etc., par différents procédés de *macération* à la température ordinaire ; — par digestion à une température de 60 degrés ; par *infusion* dans l'eau bouillante qu'on laisse refroidir ; — par *décoction* en faisant bouillir avec l'eau pendant un certain laps de temps, et par *distillation* lorsque le médicament est dissous dans de l'eau qu'on vaporise pour en recueillir la vapeur ; — s'il s'agit de solutions dans l'alcool, dans le vin, dans l'acide acétique, dans l'huile ou dans l'ammoniaque, on a alors des préparations *alcooliques*, *vineuses*, *acétiques*, *éthérées*, *huileuses*, et *ammoniacales* ;

6° Sous forme de *gaz* et de *vapeur*. Exemples : les *fumigations* d'eau ordinaire ou aromatique sur le corps et les fumigations de genièvre ou de benjoin ; les *inhalations* dans la poitrine, d'oxygène, d'acide arsénieux en vapeurs, de mercure, de nitre, de soufre, de vapeur d'eau, d'éther, de chloroforme et d'eau pulvérisée tenant un médicament en dissolution.

C'est à tort que l'on cherche à séparer le médicament des aliments et des poisons, car les différents objets de la nature, quelle que soit leur destination ordinaire, deviennent des médicaments dès qu'on y découvre une propriété curative. Le lait est un aliment qui devient un remède dès qu'on le donne d'une manière exclusive, à des doses considérables et à un âge où il a ordinairement disparu de l'alimentation. Il en est de même quand on l'emploie en topique pour guérir l'impétigo et certaines maladies cutanées. Le vin, administré dans le cours d'une fièvre grave adynamique ou à la surface d'une plaie atonique, est un médicament. C'est un poison, au contraire, quand on le prend à hautes doses. Le raisin en grande quantité dans quelques maladies chroniques, les épinards à dose laxative, la fécule comme topique, etc., sont à volonté des aliments ou des remèdes.

Il en est de même des poisons. L'émétique, l'iode, la morphine, la strychnine, etc., sont de violents poisons qui deviennent des remèdes dès que, par une étude attentive, on a pu déterminer la dose à employer pour en faire des agents curatifs au lieu de substances toxiques. Une erreur de posologie transforme donc un remède en poison, ce qui prouve qu'en fait de médicament il faut tenir compte de l'intention curative, de l'effet produit et de la dose employée.

§ 1^{er}. — Mode d'action des médicaments.

Les médicaments, ai-je dit, sont des substances solides, liquides ou gazeuses, employées dans l'intention de produire une impression organique qui se transforme en action curative. *Medicamentum non agit in cadaver* : cela est vrai ; car, si, après la mort, quelques substances peuvent encore agir sur la peau, elles n'exercent plus qu'une action mécanique ou chimique, mais l'impression vitale et sa